

## **CAHIER DES CHARGES CONCERNANT L'ORGANISATION DES CONCOURS OFFICIELS DU CBD DE L'ARDECHE**

Les concours officiels (départementaux et régionaux) sont organisés à tour de rôle dans chacun des 7 secteurs, sous l'autorité du président de secteur organisateur, seul interlocuteur reconnu par le CBD

Le CBD reçoit les inscriptions par l'intermédiaire des présidents de secteur ; le tirage est effectué par le bureau permanent du CBD

Le nombre des arbitres nécessaire est défini par le président de la commission des arbitres

### **ROLE DU PRESIDENT DE SECTEUR**

Désigner une (ou plusieurs) AS organisatrice.

Fournir 3 assesseurs pour assister les membres du bureau permanent

### **ROLE DE L'AS ORGANISATRICE**

#### **TERRAINS DE JEUX**

- Flécher très visiblement l'itinéraire pour y accéder.
- Afficher un plan des jeux numérotés au secrétariat, fournir ce plan au bureau permanent une semaine avant la compétition.
- Prévoir le nombre de jeux en fonction des équipes engagées et deux supplémentaires par site
- Le terrain doit être d'un seul tenant, si possible clôturé, avec barrières au fond des jeux. Exceptionnellement, des emplacements différents peuvent être acceptés pour le début de la compétition : dès que possible toutes les équipes doivent être regroupées sur le même site.
- Apporter un soin particulier à la qualité du terrain pour un bon déroulement des parties. La commission technique se réserve le droit de vérifier l'état des terrains
- Prévoir des sanitaires à proximité des terrains de jeux
- Afin de permettre le déroulement normal des parties tardives, 8 jeux éclairés sont nécessaires.
- Des haut-parleurs doivent être disposés en nombre suffisant pour être audibles sur tous les emplacements de jeux et tous les lieux utilisés par les joueurs. Le poste de sonorisation sera installé au bureau. Un micro baladeur est fortement souhaité.

#### **ASSURANCE – SECURITE**

L'ASB organisatrice doit avoir une assurance responsabilité civile.

Prévoir le numéro de téléphone du médecin de garde.

## **BUREAU**

Le bureau doit être installé sur le terrain où se dérouleront toutes les parties éliminatoires ou de classement. Il doit être à l'abri de la pluie, du soleil et du vent. L'estrade nécessaire doit pouvoir accueillir les 5 catégories, environ 10 personnes. Si d'autres sites sont nécessaires, prévoir d'autres points d'accueil.

## **FRAIS A LA CHARGE DE L'ASB ORGANISATRICE**

- Organisation matérielle : sonorisation, éclairage, aménagement des jeux et mesures de sécurité
- Indemnités, hébergement et repas des arbitres

## **FORFAIT HEBERGEMENT REPAS des membres du bureau**

A compter de la saison 2011-2012, le Comité Directeur a décidé (lors de la réunion du 8 avril 2011, à St Péray) d'appliquer le forfait indiqué ci-dessous :

- Simples : 150 €
- Doubles : 250 €
- Quadrettes : 450 €

Correspondant aux frais d'hébergement et de repas des membres du bureau. La facturation des forfaits se fera auprès du secteur organisateur.

Si l'AS organise des repas sur place, prévoir les membres du bureau. Ces repas ainsi que sandwiches et boissons seront facturés par l'AS au CBD.

Les chambres seront réservées et réglées par le CBD.

## **JEUNES**

L'ASB organisatrice fournit les casse-croûtes et les rafraîchissements (non alcoolisés) à chaque partie. D'autre part, elle doit prévoir, autant que possible dans un même lieu, la restauration des équipes jeunes pour le repas de midi et éventuellement les repas du soir et les chambres nécessaires (demander l'accord de la commission des jeunes pour les chambres). Les frais engagés seront remboursés par la C D J.

*Le président du CBD, ou son délégué, la commission technique, les membres du bureau permanent sont habilités pour imposer toutes les décisions qu'ils jugeront nécessaires au bon déroulement de ces journées officielles.*

Le 4 février 2012

Le président du Comité Bouliste Départemental

Gilles OZIL

## **ADDITIF**

### **ELIMINATOIRES REGIONALES DES AS 3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup>** **1/2 FINALES et FINALE CHAMPIONNAT des SECTEURS FEMININ**

#### **1) PROGRAMME DES PARTIES FINALES**

- samedi, à 14h : tirage des 1/4 de finales  
à 14h30 : début des parties
- dimanche, à 7h45 : tirage des 1/2 finales, masculins et féminines  
à 8h : début des parties  
à 14h30 : finales et parties de classement

#### **2) ORGANISATION MATERIELLE**

- 14 jeux minimum pour la durée de la compétition
- traceurs de 0,70 m de rayon pour épreuves de point
- 4 boules cibles blanches et 4 buts blancs
- commissaires pour épreuves de point et de tir : 4 minimum pour chaque épreuve
- préparer les jeux des épreuves de point et de tir dès la fin du 1<sup>er</sup> tour (penser à respecter les dimensions réglementaires aux jeux féminins).

#### **3) DIVERS**

- pour les 8 équipes jouant le dimanche, il faut prévoir la restauration de 80 à 100 personnes, avec menu bouliste si possible.
- les frais d'arbitrage sont à la charge de l'AS organisatrice, de même que les repas et rafraîchissements pour les membres de la table de marque.

Le 13 Novembre 2007

Le président du comité départemental,

Gilles OZIL